

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 26 JUIN 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUÉS, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séiez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUÉS

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Séiez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-82 CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF – AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU SEIN DU SERVICE DES SOLIDARITÉS

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'Agent d'accueil et d'information au sein du service des solidarités, au grade d'adjoint administratif à temps complet afin d'assurer la continuité de l'accueil, de l'information et de l'orientation dans les futurs locaux et de développer les permanences décentralisées de France Services sur le territoire

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 04 Juin 2024 ;

Il est proposé à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps complet afin d'assurer les fonctions d'Agent d'accueil et d'information au sein du service des solidarités pour exercer les missions suivantes :
 - Accueil physique et téléphonique : prise de rendez-vous, informations de 1^{er} niveau ;
 - Orientation des usagers ;
 - Gestion administrative avec la secrétaire du service de portage de repas, transport social à la demande, prêt de matériel et du véhicule adapté ;
 - Secrétariat du service : planification, organisation et compte-rendu des réunions de service en l'absence de la secrétaire, classement et archivage des dossiers et des données, soutien au fonctionnement quotidien en l'absence de la secrétaire : gestion des stocks et du matériel, suivi des factures ;
 - Renfort France Services et permanences dans les communes ;
 - Organisation d'actions collectives en lien avec l'équipe en l'absence de la personne référente : animation des séances d'information et d'animation, coordination des partenaires pour la mise en place des animations collectives ;
 - Contribution à la continuité du service public.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- **CREE** à compter du 1^{er} septembre 2024, un emploi d'Agent d'accueil et d'information dans le grade d'Adjoint Administratif relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet. ;
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget 2024 de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-247300254-20240628-2024_82-DE

■
Yannick AMET

Président

